Zeitschrift: Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik: VPK = Mensuration,

photogrammétrie, génie rural

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik (SVVK) =

Société suisse des mensurations et améliorations foncières (SSMAF)

Band: 95 (1997)

Heft: 12

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

181

Niklaus Bierenvogt. Cette bâtisse compte d'ailleurs parmi les fleurons de la taille de pierre du gothique tardif.

Le premier point de l'ordre du jour était la guestion du maintien de notre adhésion à la FSE. Nous souhaitions obtenir une aide de décision par Mme Ursula Cridazzi, qui nous a informé dans son exposé sur la naissance de la FSE (1918 avec comme but la création de l'AVS) et son engagement en faveur des intérêts des employés. Ce sont des questions concernant les salaires assurés en vue de l'assurance chômage, l'accès direct aux parlementaires fédéraux (lobbying), la détection précoce de stratagèmes dirigés contre les employés et l'information rapide et continue sur des activités et tâches dans les chambres fédérales et cantonales. Il s'agit maintenant pour l'ASPM de juger, si la FSE constitue pour nous le bon représentant, et par là même si notre contribution annuelle de près de 7000.- frs est justifiée. Avec plaisir nous avons accueilli notre deuxième hôte et conférencier, M. Werner Messmer, géomètre cantonal de Bâle-Ville. Il nous a informé sur l'Organisation Suisse pour l'Informa-

tion Géographique (OSIG) avec le but avoué de recruter de nouveaux membres. Dans le domaine de l'information géographique un marché d'utilisateurs s'est créé et est maintenu en mouvement par une clientèle de branches professionnelles les plus diverses. Selon M. Messmer, notre profession devrait y assumer une position clé, ce qui n'est cependant possible que par une participation active. Les buts de l'OSIG sont, entre autres, l'organisation de contacts et de séminaires entre et pour les utilisateurs, l'échange sur le plan européen de données et d'informations (EUROGI), la création d'une interface pour recenser par thèmes les besoins et pour les coordonner, lire, traduire et diffuser toutes informations sous forme condensée par l'EPFL, etc. Je pense que l'adhésion de l'ASPM à l'OSIG serait raisonnable et parfaitement compatible avec nos intérêts. C'étaient les principales affaires de notre séan-

C'étaient les principales affaires de notre séance. Le dîner, un repas de chasse comme chefd'œuvre culinaire, était préparé et servi par Marja Kämpfer. Malheureusement, j'ai maintenant un doute: est-elle meilleure cuisinière ou secrétaire? En revanche, une fois encore et

aussi au nom de mes collègues du comité: grand Merci!

Durant l'après-midi nous avons discuté les résultats du récent examen professionnel pour techniciens-géomètres. Seul 46% des candidats l'ont réussi. Une preuve que la commission Theiler a vu juste lorsqu'elle a révisé le programme de préparation dans le sens d'une hausse du standard de formation.

Lors de la prochaine assemblée générale, Heinz Haiber démissionnera du comité. L'une des tâches du caissier central est d'analyser et de planifier à long terme le développement des finances de l'association. Son message était aussi court que désagréable et s'intitule: économiser! En établissant les prochains budgets, nous ne pourrons éviter de séparer le nécessaire du souhaitable.

Lorsque ce texte paraîtra, nous serons déjà en plein temps de l'avent. Je souhaite donc à toutes et tous mes collègues des fêtes de Noël bénies et une bonne et heureuse nouvelle année, couronnée de succès.

W. Sigrist

Schweizerisches Vermessungsrecht

von Dr. iur Meinrad Huser, Fribourg/Freiburg

Unter dem Motto «Von der Grundbuchvermessung zur Geoinformatik» wird seit längerer Zeit die Reform der amtlichen Vermessung (RAV) diskutiert. Nun sind die Bundesvorschriften über die amtliche Vermessung geändert.

Das «Schweizerische Vermessungsrecht» stellt das neue System der amtlichen Vermessung *umfassend* dar, erklärt die Zusammenhänge zum Privat- und zum öffentlichen Recht und zeigt die Aufgaben von Bund und Kantonen auf. Der Begriff der amtlichen Vermessung, die gesetzlichen Grundlagen und die Organisation des Vermessungswesens werden übersichtlich dargestellt. Ausführlich werden der Inhalt des Vermessungswerks (Daten und Informationsebenen) beschrieben und juristische Einzelfragen behandelt (Geometervertrag, Rechtsbedeutung der erhobenen Daten). Fragen der Nutzung der Daten (wem gehören sie?) und des Datenaustauschs wird ein wichtiger Platz eingeräumt. Schliesslich kommen juristische Sonderfragen des Sachenrechts oder des Haftungsrechts (falsche Grenze, falsche Flächenberechnung usw.) zu Sprache.

Das Buch ist leicht verständlich geschrieben und richtet sich an *Praktiker*. Vermessungsfachleute, kantonale Vermessungsfachstellen, Grundbuchbeamte, Juristen, Benützer von Bodeninformationen (kommunale Behörden, Raumplaner, Ingenieure, Baufachleute). Als Mitglied der Projektleitung RAV liefert der Autor des Buches Hintergrundinformationen und stellt die wichtigen Fragen *praxisbezogen* dar. Ein umfangreiches *Gesetzes- und Sachregister* bieten schnellen Zugang zu den behandelten Fragen. **Beschränkte Auflage!** Auslieferung in der Reihenfolge der Bestellungseingänge.

Bestellzettel	
Unterzeichnete(r) bestellt bei: SIGWERB AG, Dorfmattenstrasse 26, 5612 Villmergen	
Ex. Huser ,	Schweizerisches Vermessungsrecht, gesetzliche Grundlagen und rechtliche Fragen der amtlichen Vermessung, ca. 180 Seiten. Fr. 48 (+Versandkosten)
Name/Firma:	
Strasse:	
PLZ/Ort:	
Datum:	Unterschrift: